Section Paris 11 PDC

Mars 2010

QUOI DE NEUF ?

La CFDT a été reçue par la Direction de Paris 11 en compagnie des autres organisations syndicales afin qu'elle nous communique le montant de la prime d'équipe 2009 et les nouveaux critères retenus pour 2010. De plus, nous avons abordé la période estivale. Sur tous ces sujets, la CFDT s'est exprimée et a formulé des demandes claires et orales (pas sur tract !)
Enfin, cela fait déjà un mois que la nouvelle organisation a été mise en place et comme nous l'avions souligné, c'est maintenant qu'il est important de bien réagir à travers un suivi pour réagir sur des dysfonctionnements apparus, là aussi nous avons obtenu un début de réponses…

- **Prime d'équipe 2009 : 0,45 cts /jour/agent !**

Avant d'en arriver aux modalités de la prime 2010, un retour sur la prime 2009 s'impose. La CFDT avait demandé avant la réunion, d'avoir le montant octroyé à chaque équipe :

Eq. 1 **-112,50€**	Eq. 5 **-150,00€**	Eq. 9 - **75,00€**	Cond. 1 - **225,00€**
Eq. 2 - **75,00€**	Eq. 6 - **75,00€**	Eq.10- **75,00€**	Cond. 2 - **150,00€**
Eq. 3 - **75,00€**	Eq. 7 **-150,00€**	Eq.11- **75,00€**	Cedex - **187,50€**
Eq. 4 - **75,00€**	Eq. 8 **-112,50€**	**(calcul sur 240 jours)**	

Le montant total de la prime d'équipe 2009 pour Paris 11 s'élève à 19 346,52€ soit 92,13€/agent !
Ces montants sont pour l'équipe, en sachant qu'individuellement, ils peuvent-être minorer suivant certains cas (maladie, AI, notations…), c'est pourquoi, il est important que vous n'hésitiez pas à vous rapprocher d'un représentant de la CFDT, si le montant de votre prime ne semble pas correspondre à votre situation.

La prime d'équipe reste une prime encore très imparfaite notamment sur les critères de maladie ou de sécabilité. Cependant la trimestrialisation du calcul ainsi que l'équilibre entre critères nationaux et locaux montrent des avancées sur ce point. Même si nous le rappelons à chaque fois **une augmentation significative des salaires serait mieux que des primes difficiles à obtenir et qui entraînent des divisions entre certains collègues.** C'est pourquoi **la CFDT revendique 200 € mensuel pour les postiers franciliens au titre de la vie chère en Ile-de-France.**

Cependant, après avoir fait ce constat, rien n'est réglé. C'est pourquoi la CFDT souhaite véritablement que la Direction propose des critères moins injustes et a proposé que l'un des critères locaux soit le port de la tenue. C'est à voir…derrière !

• Modalités pour prime 2010

Etant donné ces résultats très décevants au regard des efforts effectués, il était important de fixer, pour 2010 des critères beaucoup plus atteignables et surtout en finir avec des critères qui sont plus dans la sanction que dans l'encouragement. Il semblerait que nos demandes répétées aient été en partie entendues et que le choix des critères locaux soit moins pénalisant :

2 critères nationaux :

Tournées à découvert
Jours de tournées de partagées sans recours à des moyens de remplacement (sécabilité)
2 critères locaux :
Piétonne
Nombre de réclamations par équipe par rapport à 2009 (objectif – 10%)
Progression du Chiffre d'Affaire (CA) Plus de précision dans chaque secteur.
Conduite
Baisse de la consommation de carburant (- 5%)
Contrôle de leur véhicule de 1er niveau

La CFDT a préconisé au directeur, que les encadrants expliquent plus concrètement les critères et les objectifs pour l'année 2010 et qu'un commentaire plus précis soit fait, chaque mois, en ne se contentant plus d'afficher des chiffres sans les commenter. Ceci peut se faire à travers les 3 min. de proximité. Cependant, il est important de rappeler que faire des propositions dans le but de rendre cette prime plus digeste, n'indique en rien notre approbation envers cette dernière mais plutôt le côté responsable de notre fonction…

• OPE : sécabilité estivale

Comme l'an passé, une période de sécabilité estivale a été prévue. Elle s'étendra **du 19 juillet au 15 août 2010**, soient 4 semaines. Les organisations syndicales n'ont pas été consultées sur l'extension des semaines de sécabilité, et se trouvent, comme tous les agents concernés, mises au pied du mur par les décisions nationales de la Poste. Sur la DOTC sud aucune directive n'a été donnée quant au nombre de semaines à faire et c'est pourquoi la CFDT a fait le choix de se battre et de négocier localement au lieu d'être dans le déni et de laisser toute latitude à la Direction de construire seule l'organisation estivale. En effet, et de la même façon que d'autres O.S. l'ont dit, nous pourrions nous contenter de demander le gel de ces jours sécables, mais cette posture ne serait qu'une façade car nous savons qu'aujourd'hui il s'agit d'une obligation venant « d'en haut ». Comme nous n'avons pas eu notre mot à dire sur la durée, il nous paraît très important de cadrer la distribution pendant ces 4 semaines afin de **limiter le nombre de présentations des recommandés** et de **déplacer la distribution des Tempost les mer/jeu/ven**, ainsi qu'une **compensation (RC) pour les agents amenés à faire l'intégralité des 4 semaines.** Nous revendiquons un management au quotidien. Nous serons très attentifs à ce cadrage, car l'effort produit par les facteurs ne doit pas « dégrader » leur santé. De plus, la CFDT demandera à ce que les dépassements d'horaire soient bien compensés. Pour la CFDT, ces revendications sont plus en phase avec la réalité.

- **Elections régionales**

Les 14 et 21 mars prochain auront lieu les élections régionales. Pour compenser cette charge de travail supplémentaire, la Poste reçoit une enveloppe qu'elle répercute, en partie seulement, à ceux qui participent à ce travail. La DOTC nous a communiqué les préconisations qu'elle a faites aux établissements. Pour la CFDT, ces montants demeurent indicatifs et doivent être discutés avec la Direction du centre et avec les autres O.S. afin de définir la réelle mesure du travail accompli prise en compte sur Paris 11.

A titre indicatif voici les montants alloués et préconisés :

1er tour (sous plastique – environ 125 g)
12 cts pour les facteurs et **4 cts** pour les chauffeurs/répartiteurs/manuts

2é tour (sous enveloppe – environ 45 g)
8 cts pour les facteurs et **4 cts** pour les chauffeurs/répartiteurs/manuts

Il s'agit de la quasi même enveloppe que pour les municipales en 2008 (dernière élection à 2 tours) si ce n'est que l'enveloppe a diminué de 2 cts pour les chauffeurs et manuts. La Poste explique cette baisse par des charges plus élevées…. Pour l'acheminement, le 1er tour ne pose pas de problèmes car le routeur a jusqu'au 10 mars pour les livrer et il y a de grandes chances que cela intervienne plus tôt…Par contre, le délai pour le second tour est plus problématique et la livraison ne pourrait être effectuée que le jeudi 18 mars au mieux. Autant dire que le vendredi sera décisif notamment avec les repos du samedi…c'est à voir !

D'après les informations que la DOTC nous a fournies, un travail en amont avec le routeur a permis de leur communiquer les nouveaux quartiers et notamment pour les derniers centres réorganisés.

D'après la direction de Paris 11, les montants devraient être :

	Pour le 1er tour	Pour le 2é tour
Facteurs	**61 €**	**61 €**
Chauffeurs	**51 €**	**51 €**
Manut.	**31 €**	**31 €**

Ces montants sont indicatifs, ils indiquent l'estimation faite par la Direction pour les agents travaillants à ces périodes. C'est-à-dire que les facteurs présents (pas maladie, pas de vacances, etc…) lors des 2 semaines, **toucheront environ 122€.**

Les plis arriveront avec la nouvelle numérotation des quartiers.
Comme habituellement les réexpéditions temporaires seront à effectuer tandis que les définitives ne seront pas à faire suivre. De plus pour les PND, un chariot pourrait être positionné afin de récupérer les plis qui repartiront à la mairie.

- **Actualités du centre**

Afin de répondre avec réactivité aux dysfonctionnements « attendus » après la réorganisation, la CFDT avait demandé un suivi à un mois afin de rééquilibrer les quartiers apparaissant trop chargés ou encore d'améliorer le raccordement postal, les dépôts, etc…Durant la réunion, M. Pauliac, directeur de Paris 11, nous a annoncé le remplacement de Mme Allais ainsi que l'embauche d'un cadre venant d'une autre PDC parisienne. Grâce à ces arrivées plutôt dédiées à l'organisation et à la qualité, il va être possible, très rapidement de faire des accompagnements. Il est primordial que vous profitiez de ces moments pour bien expliquer et faire remonter les problèmes que vous rencontrez quotidiennement. Cependant, il n'est pas encore acté que tous les quartiers soient concernés, il est donc nécessaire que vous interpelliez votre encadrant afin d'en formuler la demande, n'hésitez pas également, à alerter un représentant CFDT.

- **Facteurs d'avenir**

La CFDT a été alertée à plusieurs reprises par des collègues et notamment par des facteurs équipe afin de signaler plusieurs dysfonctionnements à l'intérieur des SAR. Or, et cela n'est pas dû à cette réorganisation mais plutôt à des habitudes de management. Aujourd'hui, ces faits nous conduisent à réclamer quelques discussions entre les encadrants, les FQ et les FE. En effet, Paris 11 PDC est une des rares distributions où plusieurs FE souhaitent « être rétrogradés » sur des positions de facteurs. Après en avoir parlé avec ces derniers et tenté de comprendre d'où provenait leur malaise, nous avons noté un point commun dans leur requête : le dialogue et l'organisation à l'intérieur des SAR. Autrement dit, on trouve des FE qui roulent sur 24 quartiers alors que d'autres solutions sont envisageables ou encore certains ressentent la sensation de ne pas être mis sur un même pied d'égalité. On le constate, il est donc utile de régler rapidement ces dysfonctionnements avant que tous les FE soient « dégoûtés ». La CFDT préconise des discussions afin de tout mettre à plat et d'améliorer ce l'existant. De plus, avec la récurrence des réorganisations, les FE se trouvent les plus exposés et doivent réapprendre les nouveaux quartiers…Alors même si le grade 2.1 a récompensé ce travail, il ne faudrait pas que les centres se coupent de ses véritables experts en les sacrifiant !

A travers ce tract, la CFDT de Paris 11 souhaite démontrer qu'elle sera attentive à tout ce qui se passe dans le centre.
Ces revendications ne sont pas déconnectées de la réalité du terrain et au contraire répondent à l'attente des facteurs de Paris 11 qui vivent très mal, depuis déjà quelques temps, le fait de devoir faire des efforts sans jamais rien obtenir en retour.
La CFDT essaiera de rencontrer M. Pauliac, chef d'établissement, afin de reprendre le fil de discussions toujours très positives mais jamais suivies d'effets. Aujourd'hui, nous attendons des actes, il est d'ailleurs temps de montrer aux agents que leurs efforts sont importants dans le contexte actuel mais que le gagnant/gagnant serait le meilleur compromis…

ENSEMBLE AUJOURD'HUI, POUR CONSTRUIRE DEMAIN